



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

E/2006/88
4 juillet 2006

FRANÇAIS

Session de fond 2006
Genève, 3-28 juillet 2006
Point 7 d) de l'ordre du jour
Questions de coordination, questions relatives
au programme et autres questions:
programme à long terme d'aide à Haïti

**Lettre datée du 29 juin 2006, adressée au Président du Conseil économique et social
par le Représentant permanent d'Haïti auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe la lettre PM/JEA/sdr/0113 du 28 juin 2006 reçue en télécopie et que vous a adressée S. E. M. Jacques Edouard Alexis, Premier Ministre de la République d'Haïti, par laquelle il sollicite le renouvellement du mandat du Groupe consultatif ad hoc de l'ECOSOC sur Haïti.

Je vous saurais gré de bien vouloir verser cette pièce au dossier relatif au renouvellement du Groupe consultatif susmentionné qui sera examiné à la session de fond 2006 de l'ECOSOC.

Vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à la présente communication, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance ma haute considération.

Le Représentant permanent d'Haïti
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) Léo **Mérorès**

**Annexe de la lettre datée du 29 juin 2006, adressée au Président
du Conseil économique et social par le Représentant permanent
d'Haïti auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire part de mon entière satisfaction, constatant et appréciant tous les efforts consentis pour Haïti par le Conseil économique et social que vous présidez et le climat dans lequel évolue notre relation.

La détermination pour réussir est manifeste et nous tenons à féliciter le Groupe consultatif ad hoc pour le travail réalisé. Que les membres de ce groupe, l'Ambassadeur du Bénin, l'Ambassadeur du Brésil, l'Ambassadeur du Canada agissant en qualité de Chairman, l'Ambassadeur du Chili, l'Ambassadeur d'Espagne, l'Ambassadeur de Trinité-et-Tobago, sans bien sûr oublier l'Ambassadeur d'Haïti, Vice-Président de l'ECOSOC, trouvent ici l'expression de ma profonde gratitude.

Je tiens à renouveler ma confiance à cette institution et confirme ma ferme intention d'aller de l'avant avec le programme à long terme sous les auspices de l'ECOSOC. Aussi, ai-je l'honneur de solliciter le renouvellement du mandat du Groupe consultatif ad hoc pour Haïti après la session de fond 2006, afin de poursuivre la lutte nationale contre la pauvreté et de continuer à accumuler les progrès devant nous rapprocher davantage de notre objectif.

Je suis pleinement conscient que la réalisation des sept premiers objectifs du Millénaire pour le développement, auxquels Haïti a souscrit, est indissociable du huitième, qui est la constitution de partenariats internationaux. En élaborant le meilleur plan de développement à long terme, en nous convainquant nous-mêmes et en convainquant nos amis que les meilleures chances sont de notre côté, nous avons les plus grands espoirs de le voir aboutir. À ce propos, j'ai décidé de maintenir ce programme à long terme sous l'égide de l'ECOSOC et du Groupe consultatif ad hoc pour Haïti.

Leurs relations au niveau du Gouvernement se feront principalement avec la Cellule de réflexion stratégique qui vous a été présentée, ainsi qu'au Groupe consultatif, le 14 mars dernier. Comme mentionné dans l'ébauche des termes de référence de la Cellule, son mandat consiste en la définition d'une vision de développement durable à long terme, et dans l'opérationnalisation de cette vision par l'élaboration et la formulation d'un programme sur les 15 prochaines années. Ce programme, découlant de la Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté, s'inscrira à la suite du Cadre de coopération intérimaire et de la Stratégie intérimaire de réduction de la pauvreté. Son élaboration devant débiter immédiatement, sa mise en œuvre est prévue à partir de janvier 2008. La Cellule de réflexion stratégique sera donc la contrepartie du Gouvernement haïtien au Groupe consultatif et à l'ECOSOC pour une étroite et permanente collaboration.

Je tiens à vous assurer, Monsieur le Président du Conseil, que mon gouvernement, dès sa formation prochaine, accueillera avec intérêt et satisfaction les ambassadeurs du Groupe consultatif si ces derniers manifestent leur souhait de rencontres en Haïti, et ce, dès le début du mois de juillet prochain.

En reformulant le vœu que soit reconduit le mandat du Groupe consultatif ad hoc et en vous assurant que tous les efforts seront consentis pour atteindre notre objectif, je saisis l'occasion pour vous renouveler, Monsieur le Président du Conseil, les expressions de ma haute considération.

(*Signé*) Jacques Edouard **Alexis**
